L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 MARS 1854.

Imprimé et publié par
(G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. BRUNSWIG. S. HARBY.
N° 93, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 7 MARS.

Pour le BULLETIN COMMERCIAL et la LISTE MARITIME, ainsi que les annonces d'ARRIVEES, voir la 8me page.

TRAVAUX IMPORTANTS.

Nous apprenons avec plaisir qu'il a été présenté à la Chambre des Représentans un bill allouant une somme de soixante mille piastres pour améliorer le bayou Lafourche. On sait que le bill du général Jackson atteignant que les Anglais ne pénétreraient en Louisiane par le bayou Lafourche, fit accroire des obstacles dans la partie de ce cours d'eau.

Ce qu'était alors une mesure de sûreté devient aujourd'hui une cause de ruine. Déjà que le Mississipi menace de déverser ses eaux dans le bayou, mais au lieu de s'épancher naturellement vers le golfe elles rencontrent l'obstacle placé il y a trente neuf ans par le général Jackson, reconnaissant, généreusement, franchissement leurs et portent la ruine et la dévastation sur les habitations riveraines.

Les canaux réalisant de l'inondation ne remédient tous les ans, et les ministres se sont tellement multipliés, sur certaines points, que plusieurs habitations sont été abandonnées. On a fait notre à ce genre de désastres, et si le bill en faveur relisant l'endiguer le débordement des eaux du bayou, de magnifiques terres cultivées aujourd'hui devront être laissées en friche, car aucun planteur ne voudrait s'exposer à perdre par inondation le fruit de longs et pénibles travaux.

Il a toujours été expérimenté, dans un rapport à présent, à la Législature, déclaré que pour prévenir de plus grands malheurs, il faut entreprendre l'entretien supérieur du bayou de manière à empêcher que les eaux du Mississipi y pénètrent, soit pour, nettoyer et élargir la partie inférieure de ce cours d'eau sur une certaine étendue où il coule avec peu de rapidité, et construire un canal de jonction pour redonner un libre cours aux eaux dont le passage est interrompu depuis [illegible].

Forcer le bayou à son extrémité supérieure, serait tout simplement le supprimer, car la navigation y deviendrait impossible et les habitations de Lafourche seraient privées de toute espèce de communication avec la Nlle. Orléans. Le remède est donc pire que le mal. On espère que l'inondation, mais les habitations ne pourraient pas envoyer leurs produits sur notre marché. Ne serait-il pas plus sage de prévenir le mal, en ordonnant la suspension de toute entreprise sur notre place, c'est-à-dire la ruine.

Quant au second projet, il offre des obstacles qu'on semble en dehors de toute prudence. Le canal ne serait pas assez élevé pour recevoir les eaux du bayou Lafourche et de Terrebonne dans le bayou Lafourche et de Terrebonne, sans une grande distance au dessus de la Nlle. Orléans et au dessous de Donaldsonville. La somme votée ne suffirait certainement pas et peut être qu'après de longs efforts serait-on obligé d'abandonner ces travaux.

La troisième proposition est sous tous les rapports la plus acceptable. Il ne s'agit que de rétablir un canal qui existait autrefois et qui a été traversé par un obstacle matériel. Les ingénieurs ont le rapport à cet sommis à la [illegible] et reconnaissent qu'il conviendrait de commencer le canal de jonction à six kilomètres au dessus de Donaldsonville pour le faire aboutir au bayou au dessus de Lafourche. Ce serait un bill de long [illegible] qui ne coûterait pas plus de cent mille piastres.

Nous avons cité que bill présenté à la Chambre des Représentans allouant une somme de soixante mille piastres pour l'exécution de ces travaux. Le projet est très important et peut être qu'il y a trente neuf ans appliquée dans les paroisses de Lafourche, de Terrebonne et d'Assomption pour endiguer contre les [illegible] du [illegible] pour [illegible] et [illegible] total affecté à [illegible] pour.

Un vote du [illegible] une commission composée de MM. W. O. Campbell, George T. Garon et R. Fitzpatrick, pour s'enquérir [illegible] Mississippi, et [illegible] Pools, à quelle [illegible] la levée [illegible] Garon, [illegible] Mississippi [illegible] Pools, [illegible] Mississippi [illegible] Pools, [illegible] Mississippi [illegible] Pools